



ASSEMBLÉE DES RÉGIONS D'EUROPE
ASSEMBLY OF EUROPEAN REGIONS
VERSAMMLUNG DER REGIONEN EUROPAS
ASAMBLEA DE LAS REGIONES DE EUROPA
ASSEMBLEA DELLE REGIONI D'EUROPA

Chers membres de l'ARE,

Suite au communiqué de presse du 22 avril 2002, nous avons reçu de nombreuses réactions à propos de l'article intitulé " Les nominations à la Convention des jeunes ". Plusieurs d'entre vous nous ont demandé quelle démarche ils pourraient adopter.

Avant tout, nous souhaitons vous donner quelques informations supplémentaires :

1) Vous trouverez les documents officiels sur la Convention des jeunes en allant sur le site Internet de la Convention européenne sur l'avenir de l'Europe :

<http://european-convention.eu.int>

Cliquer sur " Documents " puis sur " Documents de la Convention "

Ou encore faites une recherche sur "Convention des jeunes".

2) Pour connaître le nom du ou des représentants de votre pays, allez sur le site de la Convention et cliquez sur " Composition".

Concernant votre question, nous vous conseillons de prendre contact avec les représentants de vos pays à la Convention européenne sur l'avenir de l'Europe. Pour obtenir leurs coordonnées, nous vous invitons à vous adresser à votre représentation permanente à Bruxelles dont vous trouverez l'adresse sur le document attaché ou alors à votre Assemblée Nationale ou votre Ministère en charge des Affaires Européennes.

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez contacter :

Laure BRIEN

Assemblée des régions d'Europe

Tel. + 33 3 88 22 74 35

Fax. + 33 3 88 75 67 19

E-mail : aertrainee1@are-regions-europe.org

Immeuble Europe, 20 place des Halles, F – 67054 STRASBOURG Cedex (France)

Téléphone (+33) 3 88 22 07 07 – Téléfax (+33) 3 88 75 67 19

E-mail : secretariat@are-regions-europe.org ou infopresse@are-regions-europe.org